



Etablissement:		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:		701560I - SENGHOR - MAME DIB				
Etat civil:		MARIE(E)		Période:		Octobre 2022		Type de paie:	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):		1	1	Emploi:		701560I				
Nb.parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:		2	2	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS		2020	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants:		1	1	Classe :	Echelon :	1CL		03		
Jours base / Nombre de jours de présence:		30	30	Statut :	Hiérarchie :	1 Statut 01		B3		
Mode de paiement :		DOMICILIATION BANCAIRE		Service :		IA FATICK				
Banque :		BANQUE INSTITUTIONS MUTUALISTES AFRIQUE L'OUEST		Agence :	Compte :	AGENCE BIMAO-CMS		20700002700373		
Code	Rubrique			Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue	
110	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE				MONTANT			113 982		
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE				MONTANT			22 796		
145	INDEMNITE ENSEIGNEMENT				MONTANT			56 991		
1451	AUGMENT INDEMNITE ENSEIGNEMENT 01-05-2022				MONTANT			11 398		
151	INDEMNITE DE RESIDENCE				MONTANT			15 957		
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01				MONTANT			3 515		
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01				MONTANT			10 000		
192	AUGMENTATION 04-94 01				MONTANT			15 500		
194	AUGMENTATION 01-2000				MONTANT			6 294		
195	AUGMENTATION 01-2002				MONTANT			10 000		
285	PRIME SCOLAIRE 01				MONTANT			25 000		
2851	AUGMENTATION PRIME SCOLAIRE 01-05-2022				MONTANT			20 000		
3300	INDEMNITE SPECIALE COMPLEMENTAIRE MAI 2022				MONTANT			66 621		
374	INDEMNITE REPR LOGEMENT 01-05-2022				MONTANT			100 000		
3741	RAPPEL INDEMNITE ENSEIGNANT MARS-AVRIL 01-05-2022				MONTANT			14 281		
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89				MONTANT			3 000		
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)				MONTANT				10 000	
601	RETENUE FNR 12%				MONTANT				32 332	
610	RETENUE FNR COMPLEMENTAIRE 2.4%				MONTANT				6 466	

621	TAXE REPR. MINIMUM FISC		MONTANT			2 000	
623	IMPOT SUR LE SALAIRE MENSUEL		MONTANT			25 488	
Total des gains et des retenues						495 335	76 286
Net à payer							419 049
Eléments de présence & rubriques indicatives							
Volet Trésor							
Employé	Mode de Règlement Employé						
	Mode de paiement	Banque/Agence			Compte		
7015601 - SENHOR - MAME DIB	DOMICILIATION BANCAIRE	BANQUE INSTITUTIONS MUTUALISTES AFRIQUE L'OUEST / AGENCE BIMAO-CMS			20700002700373		

Le 30/11/2022 12:32

REGION DE FATICK
COMMUNE DE FATICK



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

EXTRAIT DE REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année deux mille quinze

(en lettres)

N° dans le Régistre mille neuf cent cinquante

(en lettres)

AN 2015

N° 1950

(N° Dans le registre en chiffre)

Le vingt six novembre deux mille quinze

à ___ heures ___ minutes est né(e) à

FATICK

LIEU DE NAISSANCE

un enfant de sexe féminin

Mama Diakhère

PRENOMS

SENE

NOM DE FAMILLE

de Saliou

PRENOMS DU PERE

et de Mame Dib

PRENOMS DE LA MERE

SENGHOR

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger

(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de paix de

Le

(en lettres)

Sous le numero

(en lettres)

Inscrit le

sur le registre des Actes de naissance de l'année

AN

N°

(N° Dans le registre en chiffre)

AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

(1) (2) (3) Not



au verso

Yoro DEME
Officier d'Etat - Civil

Pénoms et nom

FATICK

L'Officier d'Etat Civil soussigné

Le 31/10/2022

L'Officier d'Etat Civil

RESERVE

0 3 0

Commune ou Communauté Rurale
de Niakhar

Etat Civil
de Niakhar Secondaire

Extrait du Registre des Actes de l'Etat - Civil

POUR L'ANNEE DEUX MILLE
Articles 66, 130 et 147 du code de

MARIAGE

L'an deux mille 02, Le neu
du mois de Mars
devant Nous Ama Pathé Baye officier d'Etat-civil à Niakhha
avons constaté le mariage contracté à Niakhha le 05 Avril 2002
entre

Epoux (Prénoms et Nom) : Salieu Sene
né le 10 - juin 1976 à Fatick

domicilié à Niakhha profession Enseignant
Fils de EL Hadji et de Marie Sarr

Epouse (Prénoms et Nom) Mame Dié Senghor
né le 05 - Décembre 1981 à Fatick

domiciliée à Niakhha profession Enseignante
fille de Moumbar Senghor et de Khady Diouf

L'Epoux déclare opter pour La Polygamie limitée à 2 épouses
en présence des témoins

Jugement N° 6927 du 09-03-2010 rendu par le
Tribunal de Fatick

3.

4.

le 23 - 02 - 13

Pour Extrait certifié conforme

L'Officier de l'Etat - Civil



AHMET SARR